

# Les fanas du "chacha" veulent garder leur poste

Les chasseurs de grives ne sont pas des "viandards". Bien au contraire...

L'association de défense de la chasse traditionnelle à la grive n'a qu'un an et demi d'existence. Néanmoins, son président Maurice Joyant rencontre actuellement les chasseurs du genre, dans tout le département, afin de défendre cette chasse traditionnelle en région Provence-Alpes-Côte d'azur, où elle fait carrément partie du patrimoine culturel.

Qui ignore le délice d'une brochette de grives dans les vieilles familles provençales, et l'amour de la nature que cette quête procure en amont ?

"Au fil des années, les chasseurs ont vu les périodes de chasse à la grive de plus en plus courtes, expliquaient-ils cette semaine à la salle de la Frache à Pierrevert. Alors que nous pouvions tirer cet oiseau jusqu'en mars, il y a quelques années, cette période s'arrête désormais au 10 février !"

L'association, par sa démarche, tient donc à rassurer les chasseurs, et répondre aux questions concernant la législation en vigueur — notamment pour la chasse à la grive — en travaillant en partenariat avec la fé-

dération de chasse des Alpes-de-Haute-Provence et la fédération régionale pour arriver à une date de clôture qui serait fixée au 20 février.

Suite au principe de régionalisation voté à l'unanimité, au dernier congrès national des fédérations de chasse.

## 20 février en 2006

*"Le ministère étant disposé à régionaliser les dates de fermeture, et les données de l'IMPCF étant validées par l'Observatoire de la faune sauvage, la date du 20 février devrait logiquement être arrêtée pour la saison 2005-2006.*

Afin de démystifier la chasse auprès du grand public, une exposition pédagogique présentant l'association, ses buts, la connaissance et le mode de chasse, est en préparation.

Via des panneaux explicatifs, elle présentera les différentes espèces de grives, la chasse au poste, à la glu, et les leccues — désormais interdites par l'Europe — comme on les pratiquaient jadis avec des lauzes du côté de Saint-André-les-Alpes.

J-P.T et M.E



Les passionnés de la chasse à la grive sont désormais réunis au sein d'une association à vocation régionale. Car le "chacha" - ci-dessous - est un patrimoine culturel depuis la nuit des temps. Photo M.E.



## Expo "grives" à Reillanne

— L'exposition sur la chasse à la grive sera présentée à Reillanne lors de la fête de la chasse, prévue le dimanche 29 mai.